

**PROJET " INITIATIVE POUR LA
TRANSPARENCE DE L'ACTION
CLIMATIQUE (ICAT) "
EN COTE D'IVOIRE**

**LIVRABLE S & U
RAPPORT SUR L'INTÉGRATION DU
SYSTÈME DE MNV DE LA FINANCE
CLIMAT DANS LE SYSTÈME
NATIONAL DE TRANSPARENCE
CLIMATIQUE ET FEUILLE DE ROUTE
POUR L'OPÉRATIONNALISATION**

Initiative for Climate Action Transparency - ICAT

Rapport sur l'intégration du système MNV Finance Climat dans le système national de transparence climatique et feuille de route pour l'opérationnalisation

8 août 2025

AVERTISSEMENT

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche documentaire ou transmise, sous quelque forme que ce soit et par quelque moyen que ce soit (électronique, photocopie, enregistrement ou autre), à des fins commerciales sans l'autorisation préalable de la CÔTE D'IVOIRE.

Toutefois, le contenu de cette publication peut être utilisé, partagé, copié, reproduit, imprimé et/ou stocké, à condition de mentionner clairement la CÔTE D'IVOIRE et ICAT comme sources. En aucun cas, le contenu ne peut être altéré ou modifié sans l'autorisation expresse de la CÔTE D'IVOIRE.

PRÉPARÉ SOUS LA DIRECTION DE

L'Initiative pour la Transparence de l'Action Climatique (ICAT), soutenue par l'Autriche, le Canada, l'Allemagne, l'Italie, la Children's Investment Fund Foundation et la ClimateWorks Foundation.



Federal Ministry
Republic of Austria
Climate Action, Environment,
Energy, Mobility,
Innovation and Technology



Environnement et
Changement climatique Canada



The ICAT project is hosted by the United Nations Office for Project Services (UNOPS)

Table of Contents

1. Introduction	4
2. Fonctionnement attendu des autres systèmes MNV et logique d'intégration	5
2.1. MNV Inventaire des GES	5
2.1.1- Objectif	5
2.1.2- Base méthodologique	5
2.1.3- Données sources	6
2.1.4- Fréquence	6
2.1.5- Sorties attendues	6
2.2. MNV des Politiques et Mesures (P&M) d'atténuation	7
2.2.1- Objectif	7
2.2.2- Base méthodologique	7
2.2.3- Données sources	7
2.2.4- Fréquence	8
2.2.5- Sorties attendues	8
2.3. Suivi-évaluation des mesures d'adaptation	8
2.3.1- Objectif	8
2.3.2- Base méthodologique	8
2.3.3- Données sources	8
2.3.4- Fréquence	9
2.3.5- Sorties attendues	9
2.4. MNV du soutien (Finance, Technologie, Capacités)	9
2.4.1- Objectif	9
2.4.2- Base méthodologique	9
2.4.3- Données sources	9
2.4.4- Fréquence	9
2.4.5- Sorties attendues	10
3. COMMENT LE MNV FINANCE CLIMAT DOIT S'INTÉGRER DANS LE SNTC	11
3.1. Interopérabilité technique	11
3.2. Alignement méthodologique	12
3.3. Traçabilité des liens	12
3.4. Reporting intégré	12
3.5- Exemple concret d'intégration	13
4. Architecture technique détaillée de la plateforme MNV finance climat	14
4.1. Description Technique de la Plateforme	14
4.2. Structure et modules principaux	14
4.3. Fonctionnalités Clés	15

4.4 - Collecte et Agrégation des Données	16
5. Feuille de route pour l'opérationnalisation complète	18
5.1- Objectif général	18
5.2- Contexte et Acteurs Clés	18
5.3- Feuille de Route (0-18 mois)	18
5.3.1- Phase 1 : Court terme (0-6 mois)	18
5.3.2- Phase 2 : Moyen terme (6-12 mois)	19
5.3.2- Phase 3 : Long terme (>12 mois)	19
5.4- Synthèse des Responsabilités	20
6- Recommandations pour une meilleure intégration du système MNV finance climat dans le système national	21
7- Recommandations pour une meilleure opérationnalisation de la feuille de route	22
8- Conclusion	23

ACRONYMES

- **ANDE:** Agence Nationale De l'Environnement
- **BAU :** *Business-As-Usual*
- **BTR:** Biennal Transparency Report
- **CDN :** Contributions Déterminées au niveau National
- **CCNUCC :** Convention Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques
- **DGF :** Direction Générale des Financements
- **FRD :** Facilité pour la Résilience et la Durabilité
- **FMI :** Fonds Monétaire International
- **GES :** Gaz à Effet de Serre
- **GIEC :** Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat
- **MINEDDTE :** Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique
- **MFB :** Ministère des Finances et du Budget
- **MNV :** Mesure, Notification, Vérification
- **OCDE :** Organisation de Coopération et de Développement Economique
- **ODD :** Objectifs du Développement Durable
- **PNA :** Plan National d'Adaptation
- **PND :** Plan National de Développement
- **SNTC :** Système National de Transparence Climatique

1. Introduction

La Côte d'Ivoire, située en Afrique de l'Ouest, est particulièrement vulnérable aux impacts du changement climatique, étant classée parmi les pays les plus exposés au monde aux risques climatiques. Les effets observés; hausse des températures, perturbation des régimes de précipitations, érosion côtière, inondations, sécheresses; menacent les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, les infrastructures et l'équilibre macroéconomique national. Selon le *Rapport national sur le climat et le développement* de la Banque Africaine de Développement, le changement climatique pourrait réduire le PIB réel de 13 % d'ici à 2050, empêchant près de deux millions de personnes de sortir de la pauvreté.

Consciente de ces enjeux, la Côte d'Ivoire a ratifié la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) en 1994 et l'Accord de Paris en 2016. À travers ses Contributions Déterminées au niveau National (CDN) révisées en 2022, le pays s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 30,41 % d'ici 2030 par rapport au scénario de référence, tout en renforçant sa résilience climatique. La mise en œuvre de cet engagement exige une mobilisation financière estimée à 22 milliards USD, dont environ 55 % pour l'adaptation et 45 % pour l'atténuation.

Dans ce contexte, la Mesure, Notification et Vérification (MVN) des actions climatiques et du financement climatique constitue un levier stratégique. Le MVN permet :

d'assurer la traçabilité et la transparence des flux financiers climat,
de vérifier l'efficacité des actions financées,
de répondre aux obligations de rapportage du *Cadre de Transparence Renforcé* de l'Accord de Paris,
et de renforcer la crédibilité du pays auprès des bailleurs, investisseurs et citoyens.

Le Gouvernement ivoirien développe actuellement un Système National de Transparence Climatique (SNTC) intégré, structuré autour de quatre piliers MVN :

1. MVN de l'inventaire des GES (suivi des émissions et absorptions par secteur),
2. MVN du suivi des politiques et mesures (P&M) d'atténuation,
3. Suivi-évaluation des mesures d'adaptation,
4. MVN du soutien reçu et nécessaire, couvrant notamment la finance climat.

Le MVN finance climat, objet du présent rapport, est une composante du quatrième pilier. Il doit être pleinement intégré au SNTC pour éviter les cloisonnements, assurer la cohérence méthodologique et permettre un suivi interconnecté entre moyens financiers mobilisés, actions entreprises et résultats obtenus. Son intégration dans les systèmes de suivi-évaluation de la CDN, du Plan National d'Adaptation (PNA) et du Plan National de Développement (PND) via une plateforme web unifiée représente une

réforme prioritaire pour la transparence et l'efficacité de l'action climatique en Côte d'Ivoire.

2. Fonctionnement attendu des autres systèmes MNV et logique d'intégration

2.1. MNV Inventaire des GES

Le **système de MNV de l'inventaire des GES** constitue le premier pilier du SNTC. Il permet de suivre, de manière systématique et standardisée, toutes les émissions et absorptions de GES produites sur le territoire national, par secteur d'activité, et sur des périodes régulières.

2.1.1- Objectif

L'objectif est de quantifier précisément :

1. Les émissions de GES (par exemple CO₂, CH₄, N₂O, gaz fluorés) générées par les différentes activités humaines sur le territoire ivoirien : production d'énergie, industrie, agriculture, déforestation, gestion des déchets, etc.
2. Les absorptions de GES par les puits naturels : forêts, sols, zones humides, etc.
3. Les variations dans le temps, afin de déterminer si le pays progresse vers ses objectifs de réduction définis dans la CDN.

Sans ce suivi précis, il est impossible de mesurer l'efficacité réelle des politiques climatiques ni de démontrer les résultats aux bailleurs internationaux.

2.1.2- Base méthodologique

Le système s'appuie sur les Directives du GIEC (*2006 Guidelines for National Greenhouse Gas Inventories* et mise à jour 2019). Ces directives définissent :

- Les catégories de sources et de puits : par exemple, la combustion d'énergie, les procédés industriels, l'agriculture, les changements d'affectation des terres, la gestion des déchets.
- Les méthodes de calcul :
 - ❖ *Niveau 1* : utilisation de facteurs d'émission par défaut fournis par le GIEC.
 - ❖ *Niveau 2* : utilisation de facteurs d'émission spécifiques au pays ou à la région, plus précis.
 - ❖ *Niveau 3* : utilisation de modèles et mesures détaillées (ex. inventaires forestiers géoréférencés, bilans énergétiques détaillés).
- Les formats de présentation : feuilles de calcul et rapports normalisés pour permettre les comparaisons internationales.

L'idéal pour la Côte d'Ivoire est de passer progressivement d'un niveau 1 (approximatif) vers un niveau 2 ou 3 (plus précis), grâce à la collecte de données nationales fiables.

2.1.3- Données sources

Pour chaque secteur, l'inventaire des GES mobilise un grand nombre de sources de données:

- 1. Secteur Énergie**
 - o Statistiques de production et de consommation d'électricité et de combustibles (charbon, gaz, pétrole).
 - o Données sur les transports : consommation de carburants, parc automobile.
 - o Activités industrielles consommatrices d'énergie.
- 2. Procédés industriels et utilisation des produits**
 - o Production de ciment, chaux, acier, aluminium, produits chimiques.
 - o Utilisation de gaz fluorés dans la réfrigération et la climatisation.
- 3. Agriculture, foresterie et autres usages des terres (AFAT)**
 - o Inventaires forestiers nationaux (surface, biomasse).
 - o Données sur les cultures, élevages, gestion des sols agricoles.
 - o Données sur la déforestation, reforestation, dégradation forestière.
- 4. Déchets**
 - o Quantités de déchets solides générés, taux d'enfouissement et de recyclage.
 - o Volumes d'eaux usées traitées ou rejetées.

2.1.4- Fréquence

Soumission biennale : conformément au Cadre de Transparence Renforcé, l'Inventaire National des GES doit être soumis à la CCNUCC tous les 2 ans dans le cadre du Rapport Biennal de Transparence (*Biennial Transparency Report - BTR*). Mises à jour annuelles : afin d'informer le suivi interne et d'alimenter les politiques climatiques nationales, des bilans annuels préliminaires sont produits et intégrés au système MNV pour détecter rapidement les tendances.

2.1.5- Sorties attendues

L'inventaire des GES produit :

- Bilans d'émissions et d'absorptions par secteur et par type de gaz.
- Tendances temporelles (évolution sur plusieurs années) pour détecter les augmentations ou diminutions.
- Contribution sectorielle aux objectifs de la CDN : par exemple, combien d'émissions évitées dans le secteur énergie par rapport à la cible.
- Cartographies des sources et puits d'émissions, pour une meilleure planification territoriale.
- Rapports normalisés utilisables pour le reporting international (CCNUCC, ODD).

Lien avec le MNV finance climat : En connectant directement chaque mesure de réduction d'émissions financée (ex. centrale solaire, reboisement) avec l'inventaire des GES, on peut démontrer l'efficacité carbone des investissements, ce qui renforce la transparence vis-à-vis des bailleurs et optimise l'allocation future des financements.

2.2. MNV des Politiques et Mesures (P&M) d'atténuation

2.2.1- Objectif

Ce pilier vise à suivre la mise en œuvre des politiques, plans et projets qui contribuent à la réduction des émissions de GES ou à l'augmentation des absorptions. Il permet de vérifier si les actions prévues dans la CDN produisent les résultats attendus en matière d'atténuation.

Cela inclut :

- Les politiques nationales (lois, décrets, stratégies) ;
- Les programmes sectoriels (ex. plan d'énergies renouvelables, programme de transport propre) ;
- Les projets concrets financés par l'État ou les partenaires (ex. installation d'une ferme solaire, construction de bâtiments basse consommation).

2.2.2- Base méthodologique

- Cadre CCNUCC : suivi basé sur les *Modalités, Procédures et Lignes Directrices* (MPGs, Décision 18/CMA.1).
- Approches de suivi :
 - ❖ *Suivi d'intrants* : ressources financières, humaines, matérielles mobilisées.
 - ❖ *Suivi d'extrants* : réalisations physiques (ex. nombre de km de pistes cyclables construites, MW solaires installés).
 - ❖ *Suivi de résultats* : réductions d'émissions achevées et estimées/espérées (tCO₂e) ou absorptions accrues grâce à l'action.
- Méthodes de quantification : modèles d'estimation ex ante/ex post, facteurs d'émission spécifiques, études d'impact.

2.2.3- Données sources

Rapports des ministères sectoriels (énergie, transport, agriculture, déchets, industrie).

Rapports de projets et audits techniques.

Enquêtes terrain et données statistiques nationales.

Inventaire national de GES – dernière année pour les réductions achevées et projetée à futur pour les émissions espérées.

2.2.4- Fréquence

Suivi annuel pour les réalisations et résultats intermédiaires.

Mise à jour biennale pour le rapportage international (BTR).

2.2.5- Sorties attendues

Tableaux de suivi des politiques avec statut (en cours, achevé, planifié).
Estimation des réductions d'émissions associées par mesure (achevées et espérées).
Analyse coût-efficacité des mesures (ex. tCO₂e évité par million FCFA investi).
Rapports consolidés intégrables dans les rapports BTR et dans les bilans sectoriels.

Lien avec MNV finance climat : permet de relier chaque dépense ou investissement climat à une mesure d'atténuation précise et d'évaluer son efficacité.

2.3. Suivi-évaluation des mesures d'adaptation

2.3.1- Objectif

Ce pilier évalue l'efficacité des actions destinées à réduire la vulnérabilité des populations, écosystèmes et infrastructures face aux impacts climatiques. Contrairement à l'atténuation, qui vise à réduire les émissions, l'adaptation vise à limiter les dommages et à renforcer la résilience.

2.3.2- Base méthodologique

Références : directives du NAP Technical Guidelines (PNUE/PNUD), méthodologies OCDE pour le suivi des actions d'adaptation.

Approche orientée résultats :

- o *Intrants* : financements, ressources humaines, matériels.
- o *Extrants* : infrastructures ou services mis en place (ex. digues, systèmes d'irrigation, alertes précoce).
- o *Effets* : réduction des pertes économiques, amélioration de la sécurité alimentaire, protection des écosystèmes.

Indicateurs sensibles au genre et aux groupes vulnérables : pour mesurer l'impact différencié sur les femmes, jeunes, communautés rurales.

2.3.3- Données sources

Rapports PNA et projets sectoriels (agriculture, eau, zones côtières, santé, urbanisme).

Statistiques socio-économiques (ANStat, ministères sectoriels).

Systèmes d'alerte précoce et bases de données climatologiques.

2.3.4- Fréquence

Suivi annuel des projets et résultats intermédiaires.

Évaluations plus complètes tous les 2 à 3 ans pour apprécier les effets à moyen terme.

2.3.5- Sorties attendues

Cartographie des actions d'adaptation par zone et secteur.

Indicateurs de résilience (ex. hectares protégés contre inondations, nombre de ménages bénéficiant d'un système d'alerte).

Analyse des co-bénéfices (ex. création d'emplois verts).

Lien avec MNV finance climat : permet de suivre la part des financements dédiée à l'adaptation et de démontrer les bénéfices concrets sur les communautés et les écosystèmes.

2.4. MNV du soutien (Finance, Technologie, Capacités)

2.4.1- Objectif

Ce pilier suit le soutien international et national mobilisé ou requis pour atteindre les objectifs climatiques :

Finance : flux financiers reçus ou nécessaires.

Technologie : transferts ou besoins technologiques (ex. équipements de surveillance climatique, techniques agricoles résilientes, technologies bas carbone).

Capacités : programmes de formation, renforcement institutionnel.

2.4.2- Base méthodologique

Normes CCNUCC : rapportage sur le soutien (articles 9, 10 et 11 de l'Accord de Paris).

Classification OCDE-CAD pour les flux financiers.

Méthodes de quantification : identification des besoins, suivi de la mobilisation, calcul du déficit par rapport aux besoins exprimés dans la CDN et le PNA.

2.4.3- Données sources

Données budgétaires nationales.

Informations des PTF, institutions financières internationales.

Rapports de projets.

Données sectoriels publics et privés.

Base de données des PIP.

2.4.4- Fréquence

Mise à jour semestrielle pour les flux financiers.

Mise à jour annuelle pour les transferts de technologies et les programmes de capacités.

2.4.5- Sorties attendues

Tableaux des financements reçus par source, type, instrument.

Cartographie des besoins non couverts.

Suivi de l'état d'avancement des transferts de technologies et formations.

Lien avec MNV finance climat : le suivi du soutien est en réalité le cadre global, et le MNV finance climat en est la composante la plus développée, assurant la transparence et la traçabilité des flux financiers et leur lien avec les résultats obtenus.

Figure 1: Composantes du système national de transparence climatique



3. COMMENT LE MNV FINANCE CLIMAT DOIT S'INTÉGRER DANS LE SNTC

L'intégration du MNV finance climat dans le Système National de Transparence Climatique (SNTC) est essentielle pour garantir que les ressources financières mobilisées pour l'action climatique soient suivies, analysées et mises en relation directe avec les résultats obtenus sur le terrain.

Cette intégration ne consiste pas simplement à placer le MNV finance climat aux côtés des autres systèmes, mais à l'interconnecter avec eux, afin que les données circulent et se complètent.

L'architecture globale du SNTC repose sur quatre piliers MNV :

1. Inventaire des GES – mesure des émissions et absorptions.
2. Suivi des Politiques et Mesures (P&M) – suivi de la mise en œuvre des actions d'atténuation.
3. Suivi des mesures d'adaptation – suivi de l'impact des actions de résilience.
4. Suivi du soutien reçu et nécessaire – finance, technologies, capacités (dont le MNV finance climat est la pièce maîtresse).

L'intégration du MNV finance climat dans ce système repose sur quatre principes clés :

3.1. Interopérabilité technique

L'interopérabilité signifie que les données du MNV finance climat doivent pouvoir dialoguer automatiquement avec les bases de données des autres piliers (Inventaire GES, P&M, Adaptation).

Pour assurer cette interopérabilité, il faudrait:

Utiliser des formats de données normalisés (par exemple CSV, XML, JSON) pour garantir la compatibilité.

Mettre en place des interfaces de programmation d'application (API) pour permettre un transfert automatisé et sécurisé des données entre plateformes.

Synchroniser les mises à jour : lorsqu'un projet est enregistré dans le MNV finance climat, ses informations doivent instantanément être visibles dans le suivi P&M ou Adaptation, s'il y est lié.

3.2. Alignement méthodologique

Cela signifie que les indicateurs, définitions et méthodes de suivi utilisés dans le MNV finance climat doivent être cohérents avec ceux des autres piliers et avec les standards internationaux.

Pour assurer cet alignement , il faudrait:

Adopter une taxonomie nationale de la finance climat, c'est-à-dire une classification standardisée qui définit ce qui est considéré comme financement climatique en Côte d'Ivoire.

S'aligner sur les normes OCDE-CAD (pour la catégorisation et pondération des flux financiers) et sur les lignes directrices de la CCNUCC (pour le reporting du soutien reçu et nécessaire).

Harmoniser les calendriers de collecte et de rapportage pour que tous les piliers puissent produire des rapports synchronisés.

3.3. Traçabilité des liens

La traçabilité signifie que chaque financement enregistré dans le MNV finance climat doit être relié, dans la base de données, à l'action concrète qu'il finance et aux résultats obtenus.

Pour assurer la traçabilité des liens, il faudrait:

Associer chaque financement à une fiche projet ou fiche mesure, avec un identifiant unique commun aux différents piliers.

Préciser les objectifs du projet (atténuation, adaptation ou mixte) et les indicateurs correspondants.

Permettre un suivi visuel : depuis un financement, l'utilisateur peut cliquer et voir l'action réalisée et ses résultats dans les autres piliers.

3.4. Reporting intégré

En ce qui concerne le reporting intégré, les tableaux de bord et rapports produits par le SNTC doivent présenter, en un même écran ou document, les financements, les actions et les résultats.

Pour assurer le reporting intégré, il faudrait:

Concevoir des tableaux de bord dynamiques qui croisent les données financières (MNV finance climat) avec les indicateurs de performance (P&M et Adaptation) et les impacts en termes d'émissions (Inventaire GES).

Produire des rapports intégrés pour le BTR (Biennial Transparency Report) et pour le suivi interne, évitant la multiplication de documents séparés.

3.5- Exemple concret d'intégration

Cas pratique : un projet d'adaptation dans le secteur agricole

- Dans le MNV finance climat
 - ❖ Le projet est enregistré comme ayant reçu un prêt concessionnel de 5 millions USD.
 - ❖ Informations stockées : montant (en CAF et USD) et status (engagé ou reçu), source (Banque de développement), instrument financier (prêt concessionnel), secteur (agriculture), objectif (adaptation), zone géographique, durée du projet, Entité bénéficiaire, Entité de mise en œuvre et Impact/Résultats.
- Dans le suivi Adaptation
 - ❖ Le même projet apparaît comme une action mise en œuvre : construction de 200 systèmes d'irrigation goutte-à-goutte pour renforcer la résilience des cultures.
 - ❖ Indicateurs suivis : nombre de systèmes installés, nombre de ménages bénéficiaires, augmentation estimée de la productivité agricole, réduction des pertes liées aux sécheresses.
- Dans le MNV GES (*si co-bénéfice atténuation*)
 - ❖ Les données techniques montrent que l'irrigation optimisée réduit la consommation d'électricité et d'eau par rapport aux anciennes pompes, entraînant une baisse annuelle estimée de 150 tCO₂e.
 - ❖ Cette réduction est intégrée au bilan sectoriel « Energie – catégorie agriculture » de l'Inventaire GES.

Résultat de l'intégration :

Sur le tableau de bord intégré du SNTC, les décideurs peuvent voir :

Combien a été investi (5 millions USD, prêt concessionnel)

Ce qui a été réalisé (200 systèmes installés, X ménages bénéficiaires)

Quels impacts ont été obtenus (réduction de pertes agricoles, baisse de 150 tCO₂e)

Cette approche permet :

D'évaluer l'efficacité économique (coût par bénéficiaire)

De mesurer l'efficacité environnementale (tCO₂e évitées)

De justifier les résultats auprès des bailleurs et partenaires

4. Architecture technique détaillée de la plateforme MNV finance climat

La plateforme web du système MNV de la finance climat constitue le cœur du dispositif visant à renforcer la transparence, l'efficacité et la traçabilité des flux financiers climat en Côte d'Ivoire. Elle sera conçue pour répondre aux standards internationaux tout en étant adaptée aux réalités nationales et aux besoins des parties prenantes.

4.1. Description Technique de la Plateforme

La plateforme est une application web centralisée dont l'objectif principal est d'aider la Côte d'Ivoire à mieux évaluer ses besoins financiers et les financements acquis pour atteindre ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) conformément à ses CDN et l'Article 13 de l'Accord de Paris sur le climat ainsi comme ses priorités en adaptation. Elle est conçue pour faire partie intégrante d'un SNTC, qui englobe l'ensemble des activités de MNV liées au climat¹. Elle reposera sur une architecture modulaire permettant de s'adapter aux évolutions des cadres réglementaires et aux besoins futurs.

Elle sera construite selon les principes suivants :

Accessibilité : disponible en français, avec possibilité d'ajout d'autres langues.

Interopérabilité : capacité à échanger des données avec d'autres systèmes (nationaux et internationaux).

Sécurité : protection des données sensibles via chiffrement, protocoles HTTPS et authentification renforcée.

Scalabilité : possibilité d'ajouter de nouvelles fonctionnalités ou modules au fil du temps.

Interface intuitive et ergonomique adaptée aux profils variés d'utilisateurs

4.2. Structure et modules principaux

Le SNTC global, auquel la plateforme MNV Finance Durable est arrimée, se structure autour de quatre axes fondamentaux :

Le MNV de l'inventaire des GES.

Le MNV du suivi des progrès dans la mise en œuvre des politiques et mesures d'atténuation.

Le suivi-évaluation des mesures d'adaptation.

Le MNV du soutien (notamment en matière de financement, de renforcement de capacités et de transfert de technologies).

¹ Rapport national sur le climat et le développement : Côte d'Ivoire

La plateforme MNV Finance Durable se concentre spécifiquement sur le dernier axe, visant à suivre la traçabilité des financements verts et durables. Elle intègre des mesures de réforme du Fonds Monétaire International - FMI (MR6, MR7, MR8)².

Les modules principaux de la plateforme, déduits de ses objectifs et des besoins identifiés, devraient inclure :

Module de Traçabilité et de Comptabilisation : un "registre carbone national" et un "système/outil automatisé de comptabilisation des transactions carbones" sont envisagés, potentiellement étendu aux financements climatiques plus larges³.

Module de Génération de Rapports et d'Indicateurs : pour produire les divers livrables nécessaires à la transparence⁴.

Module de Visualisation (Tableaux de bord) : pour une représentation dynamique des flux et des progrès.

Module de Gestion des Connaissances (Bibliothèque Numérique) : pour centraliser et diffuser les études et informations.

Module de Renforcement des Capacités et de Formation : pour soutenir les programmes de formation des acteurs.

Module de reporting : génération automatique de rapports (PDF, Excel) alignés aux exigences nationales et internationales (ex. CCNUCC, OCDE, etc.).

Module d'interfaçage : pour se connecter aux systèmes existants (budgets publics, registres de projets, etc.) et aux plateformes internationales.

4.3. Fonctionnalités Clés

La plateforme proposera des fonctionnalités stratégiques, techniques et analytiques pour assurer un suivi transparent et précis :

Informations en Temps Réel : afficher les besoins financiers du pays, les financements acquis, et les ressources restant à mobiliser pour les objectifs des CDN (atténuation et adaptation) à travers tous les secteurs prioritaires.

Transparence Renforcée et Traçabilité : assurer une transparence et une coordination accrues des ressources. Cela inclut un cadre de suivi et de traçabilité des financements verts. Un mécanisme pour éviter les doubles comptages est essentiel, impliquant un "registre centralisé" et une "clarification des catégories d'appuis"⁵.

Appui à la Prise de Décision : centraliser les informations clés de la Stratégie Nationale de Mobilisation du Financement Climatique, des CDN, du PNA et du PND. Elle doit également afficher les objectifs chiffrés de mobilisation de financement et le rôle des instruments financiers.

² Rapport national sur le climat et le développement : Côte d'Ivoire

³ Accès aux marchés du carbone en côte d'ivoire

⁴ Bilan à mi-parcours de la mise en œuvre des CDN

⁵ Côte d'Ivoire. Biennial Transparency Report (BTR). BTR1

Facilitation de la Mobilisation de Financements : contribuer à l'identification et la structuration de projets "bancables" et faciliter l'implication des bailleurs de fonds multilatéraux et autres partenaires internationaux.

Partage des Connaissances : mettre à disposition une bibliothèque numérique centralisée où les ministères pourront alimenter et partager études, recherches et informations pertinentes. Elle facilitera aussi la compréhension et l'utilisation des méthodologies du GIEC.

Suivi des Politiques et Mesures (P&M) : au-delà des financements, le système national de transparence suivra les P&M d'atténuation (secteurs comme l'énergie, le transport, l'industrie, les bâtiments, l'agriculture, les déchets) et les mesures d'adaptation⁶.

4.4 - Collecte et Agrégation des Données

La collecte des données est un pilier fondamental de la plateforme :

- **Sources de Données** : Les données seront collectées auprès de diverses entités, incluant les ministères, les agences sectorielles, les entreprises privées et les institutions de recherche scientifique⁷.

- **Types de Données** :

- **Flux Financiers** : Informations détaillées sur les appuis financiers nécessaires et reçus (montants, calendriers, instruments, types d'appui, secteurs, contribution aux technologies et renforcement de capacités) ainsi que les dépenses d'investissements publics.
- **Technologies et Renforcement de Capacités** : Besoins et appuis reçus en matière de technologies et de renforcement des capacités.
- **Progrès des CDN** : Indicateurs clés pour suivre l'avancée de la mise en œuvre des CDN (écart entre les besoins et le financement reçu).

- **Mécanismes de Collecte et Qualité** : La mise en place de systèmes intégrés de gestion des données sectorielles constitue une étape essentielle pour renforcer la transparence et la traçabilité des actions climatiques en Côte d'Ivoire. Ces systèmes permettront d'assurer une collecte harmonisée, une centralisation et une exploitation efficace des données provenant de différents secteurs émetteurs de Gaz à Effet de Serre (GES).

À cet effet, il est crucial de développer des protocoles clairs de validation des données et de suivi des tendances, afin de garantir la fiabilité et la comparabilité des informations entre institutions. L'élaboration de formats de données normalisés viendra compléter ce dispositif, facilitant ainsi l'agrégation, l'analyse et le reporting, notamment dans le cadre des communications nationales et des Bilans de Transparence Biennaux (BTR).

⁶ Bilan à mi-parcours de la mise en œuvre des CDN

⁷ Côte d'Ivoire. Biennial Transparency Report (BTR). BTR1

Des efforts sont également entrepris pour renforcer les capacités des parties prenantes à travers l'utilisation d'outils innovants tels que :

- **PLANT (Platform for Land Use and National GHG Inventories Tools)**, qui appuie la compilation, la gestion et la mise à jour des inventaires nationaux de GES dans les secteurs de l'AFOLU (Agriculture, Foresterie et Autres Affectations des Terres). Cet outil permet de produire des estimations précises, en se basant sur des données locales adaptées au contexte ivoirien.
- **NDC Tracking Tool**, qui sert de mécanisme de suivi-évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN). Il facilite le suivi des indicateurs d'atténuation et d'adaptation, tout en reliant les résultats obtenus aux engagements internationaux du pays.

Un défi majeur reste toutefois l'actualisation régulière des inventaires nationaux de GES, nécessitant non seulement des données sectorielles actualisées, mais aussi un cadre méthodologique robuste pour intégrer de nouvelles informations et corriger les écarts.

Dans cette dynamique, la plateforme nationale de gestion et de suivi aura pour fonction essentielle de générer divers rapports, d'alimenter les processus de transparence et de suivre un ensemble précis d'indicateurs relatifs aux actions climatiques.

Par ailleurs, l'opérationnalisation de cette plateforme sera renforcée par l'adoption de la méthodologie développée pour les Plans d'Investissement Prioritaires (PIP), qui intègre :

- la catégorisation et la pondération des projets selon leur pertinence climatique,
- l'application du marqueur de Rio pour identifier et classer les projets selon leur contribution directe ou indirecte à l'action climatique,
- et la prise en compte de la Taxonomie Verte, outil stratégique pour orienter les flux financiers vers des projets alignés avec les objectifs de durabilité et de neutralité carbone.

Cette articulation entre outils techniques (PLANT, NDC Tracking Tool), systèmes de données intégrés et méthodologies de priorisation (PIP, Rio marker, Taxonomie verte) permettra de consolider un écosystème robuste de suivi, d'évaluation et de financement climatique, garantissant à la fois la transparence et l'efficacité des actions engagées.

La plateforme aura pour fonction essentielle de générer divers rapports et de suivre un ensemble précis d'indicateurs :

• **Rapports Clés :**

- **Rapports Biennaux de Transparence (BTR)** : La plateforme facilitera leur élaboration.
- **Rapports d'Inventaire National des GES** : Essentiels pour la participation aux marchés carbone et la transparence.

- **Rapports de Progrès** : Sur la mise en œuvre des CDN (atténuation et adaptation).
- **Indicateurs Suivis :**
 - **Atténuation** : Émissions nationales de GES, pourcentage d'énergies renouvelables dans le mix électrique, pourcentage de couvert forestier, gestion des déchets via décharges contrôlées. Des indicateurs plus spécifiques sont définis pour chaque secteur (énergie, agriculture, forêt, déchets, procédés industriels).
 - **Adaptation** : Indicateurs spécifiques par option d'adaptation (ex : gestion des zones côtières, agriculture, eau), y compris des indicateurs sensibles au genre.
 - **Finance, Technologie et Capacités** : Besoins et appuis reçus en montants, types, secteurs et résultats escomptés.
- **Alignement** : Tous les indicateurs sont définis pour être liés aux CDN, au PNA, au PND et aux ODD.
- **Périodicité des Rapports** : Les BTRs incluant les inventaires nationaux des GES doivent être soumis tous les deux ans. Des revues annuelles sont également prévues.

Bien que le terme "tableau de bord dynamique" ne soit pas utilisé de manière explicite pour la plateforme MNV Finance Verte, l'objectif de fournir des "informations en temps réel" et un "suivi rigoureux et transparent" implique fortement le développement de telles interfaces visuelles. Ces tableaux de bord permettront de visualiser l'état d'avancement des objectifs, des investissements climatiques publics, des besoins financiers et des financements acquis, facilitant ainsi la compréhension rapide des progrès et des lacunes. Un "tableau de bord en ligne" est déjà envisagé pour la stratégie de communication du PNIA II, suggérant une approche similaire pour cette plateforme financière.

5. Feuille de route pour l'opérationnalisation complète

5.1- Objectif général

Doter pleinement, d'ici 18 mois, la plateforme [financedurable.ci](http://www.financedurable.ci) d'un système MNV finance climat intégré, opérationnel et aligné avec le SNTC, afin d'en faire un outil de référence nationale pour la transparence climatique.

5.2- Contexte et Acteurs Clés

Plateforme nationale sur la finance durable (www.financedurable.ci); outil central de coordination et de suivi des financements verts, créé par décret lors de l'adoption de l'Accord FRD avec le FMI⁸

Ministères impliqués :

- ❖ Ministère des Finances et du Budget (MFB) – pilotage financier et cadre SLF
- ❖ Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique (MINEDDTE) – gestion du portefeuille des projets verts

Agences nationales et sectorielles

Secteur privé (banques nationales)

5.3- Feuille de Route (0-18 mois)

5.3.1- Phase 1 : Court terme (0-6 mois)

Actions	Activités clés	Responsables	Ressources nécessaires
Finaliser la taxonomie nationale de la finance climat	Atelier multi-acteurs pour finalisation et adoption	MINEDDTE & MFB	Experts taxonomie, appui technique (PNUD, GGGI)
Consolider le cadre juridique du SNTC	Décret instituant plateforme et MNV comme composante intégrée	MFB, MINEDDTE, Cabinet du Premier Ministre	Appui juridique

⁸ La Plateforme nationale sur la finance durable (www.financedurable.ci), créée par décret lors de l'adoption de l'Accord FRD avec le FMI, est l'outil central de coordination et de suivi des financements verts en Côte d'Ivoire. Elle permet de centraliser les données financières, de suivre et tracer les flux climatiques, et de renforcer la transparence et la redevabilité vis-à-vis des partenaires. Elle sert aussi de support au reporting national et international (CDN, PNA, BTR) et favorise la mobilisation accrue des ressources grâce au dialogue multi-acteurs. En résumé, cette plateforme renforce la crédibilité du pays et optimise l'alignement des financements avec ses priorités climatiques et de développement durable.

Renforcer architecture technique de financedurable.ci	Audit de la plateforme existante et validation technique	MFB (DGF), prestataire IT	Audit, licences, infrastructure serveur
Signer protocoles interinstitutionnels (MoU)	Partage de données, rôles/flux	MFB, MINEDDTE	Ateliers de coordination
Former les points focaux	Collecte, saisie, taxonomie, usage initial	MINEDDTE, MFB	Formateurs, supports pédagogiques

5.3.2- Phase 2 : Moyen terme (6-12 mois)

Actions	Activités clés	Responsables	Ressources nécessaires
Déployer modules fonctionnels sur la plateforme	Flux financiers et registre carbone opérationnels	MFB, prestataire IT	Développement, tests, lancement
Intégrer MNV avec CDN, PNA, PND	Connexion API, alignement indicateurs	MINEDDTE, MFB, Ministères sectoriels	Développeurs, analystes de données
Former à l'exploitation analytique	Tableaux de bord dynamiques, reporting	MFB, partenaires techniques	Logiciels de data visualisation
Lancer reporting test	Rapport d'essai combinant financement, action, résultats	MINEDDTE, MFB	Consultants MNV, graphistes

5.3.2- Phase 3 : Long terme (>12 mois)

Action	Activités clés	Responsables	Ressources nécessaires
Finaliser interopérabilité complète	Liaison en temps réel avec inventaire GES, P&M, adaptation	MINEDDTE, ANStat	API, harmonisation données
Déployer outils géospatiaux et modèles Prospective	SIG des projets financés, scénarios financiers/climatiques	MFB, IGN, Universités	Licences SIG (QGIS/ArcGIS), experts
Engager le secteur privé et marché carbone	Portail entreprises, lien registre carbone, incitations	MFB, Chambre de Commerce, Patronat	Réglementation, communication
Réaliser évaluation & optimisation	Audit externe de performance et ajustements	MFB, partenaires techniques	Budget audit, ateliers retour d'expérience

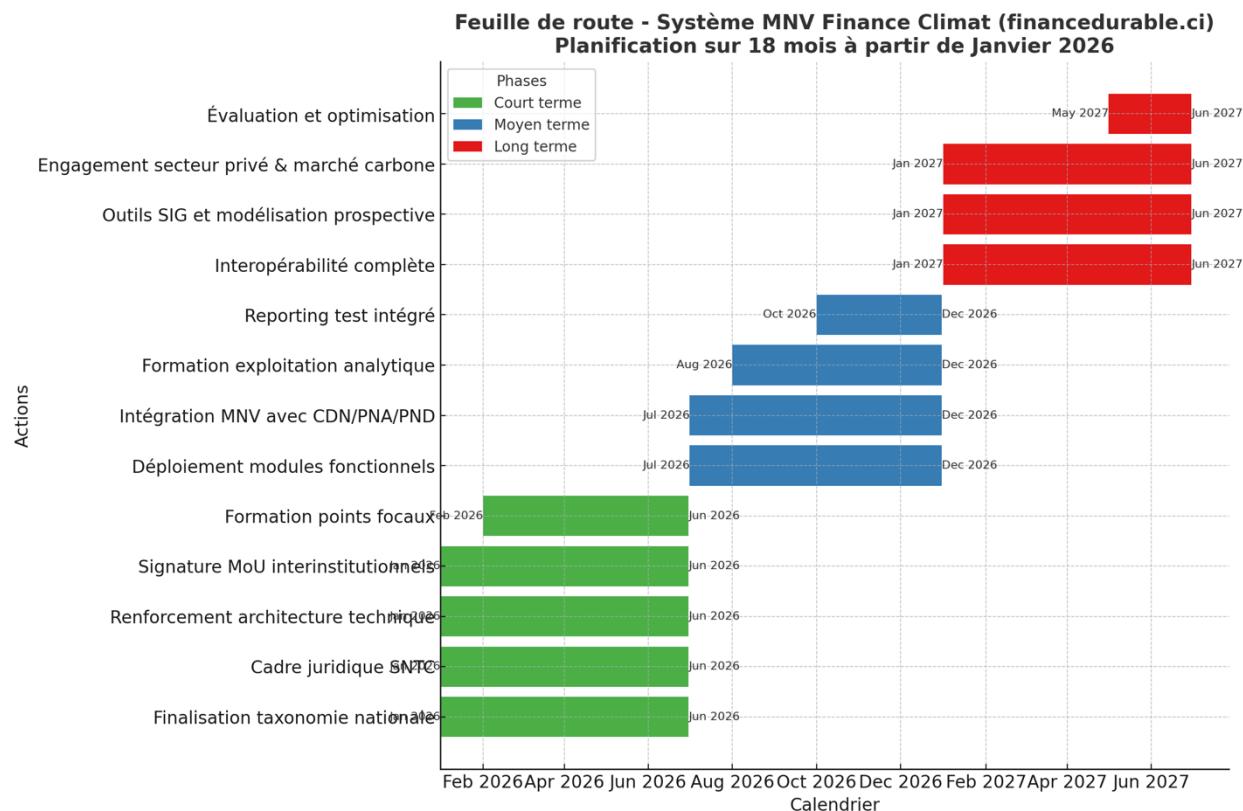
5.4- Synthèse des Responsabilités

Pilotage global : MFB & MINEDDTE; coordination du système, gouvernance, modules.

Support environnemental et projet : L'Agence Nationale De l'Environnement (ANDE), Ministères sectoriels pour alignement des données.

Ressources externes et techniques : Partenaires Techniques et Financiers, Banques de Développement et multilatérales

Figure 2: Diagram de Gantt de la feuille de route



6- Recommandations pour une meilleure intégration du système MNV finance climat dans le système national

- **Interopérabilité technique totale**

Mettre en place des protocoles communs de collecte, de stockage et de partage des données, compatibles avec la plateforme nationale financedurable.ci et les systèmes sectoriels existants (Inventaire GES, suivi P&M atténuation, suivi adaptation).

Développer des API sécurisées permettant la connexion en temps réel entre les bases de données ministérielles, les observatoires sectoriels et la plateforme MNV finance climat.

Assurer l'adoption d'un format de métadonnées standard, facilitant la consolidation et l'exportation vers les rapports nationaux et internationaux (CCNUCC, OCDE-CAD, etc.).

- **Alignement méthodologique et harmonisation des indicateurs**

Finaliser et adopter la taxonomie nationale de la finance climat dans les 6 prochains mois, en la rendant obligatoire pour tous les flux financiers publics et privés déclarés.

Harmoniser les indicateurs de suivi financiers avec les indicateurs physiques des mesures d'atténuation et d'adaptation, afin que chaque financement soit lié à des résultats mesurables.

Intégrer le MNV finance climat dans le Système National de Transparence Climatique (SNTC) comme module transversal, visible dans les tableaux de bord nationaux.

- **Gouvernance et articulation institutionnelle**

Clarifier par décret ou arrêté interministériel les rôles et responsabilités de chaque ministère et institution dans la chaîne MNV, en définissant un point focal MNV finance climat dans chaque structure.

Instituer un comité technique interinstitutionnel, présidé par le ministère en charge de l'Environnement, avec participation des Ministères du Plan, des Finances, de l'Agriculture, de l'Énergie, de l'Industrie, et des entités nationales accréditées (FIRCA, BNI, etc.).

Adopter un manuel de procédures unique couvrant l'ensemble des flux financiers, de leur identification à leur intégration dans les rapports nationaux.

7- Recommandations pour une meilleure opérationnalisation de la feuille de route

Planification et suivi de l'exécution

- ❖ Décomposer chaque phase (court, moyen, long terme) en actions opérationnelles assorties de responsables clairement identifiés, d'un budget et d'indicateurs de performance.
- ❖ Mettre en place un tableau de bord de suivi d'avancement de la feuille de route, avec mise à jour trimestrielle et publication des résultats pour transparence.

Renforcement des capacités ciblé

- ❖ Organiser des formations pratiques et sectorielles (finances publiques, données privées, adaptation, atténuation) pour les points focaux.
- ❖ Prévoir des sessions de coaching sur l'utilisation de la plateforme financedurable.ci et l'exploitation des données pour la prise de décision.

Ressources et financements

- ❖ Intégrer le budget de mise en œuvre du MNV finance climat dans le budget national, tout en mobilisant des financements complémentaires auprès du Fonds Vert pour le Climat, du Fonds pour l'Environnement Mondial et des banques de développement régionales.
- ❖ Explorer des partenariats avec le secteur privé, notamment via des obligations vertes ou des crédits carbone.

Communication et engagement des parties prenantes

- ❖ Mettre en place un plan de communication proactive (newsletters, webinaires, infographies) pour informer et mobiliser les acteurs autour de la feuille de route.
- ❖ Valoriser les premiers succès de la plateforme et de l'intégration MNV finance climat pour renforcer la confiance des partenaires et des bailleurs.

8- Conclusion

La Côte d'Ivoire s'est engagée de manière ambitieuse à respecter ses objectifs climatiques dans le cadre de la CDN, du PNA et du PND. L'intégration du système MNV finance climat dans le SNTC, adossée à la plateforme www.financedurable.ci, représente une avancée stratégique majeure pour assurer la traçabilité, la transparence et l'efficacité des financements destinés à l'action climatique.

La présente feuille de route offre une vision claire, des étapes concrètes et des responsabilités définies pour permettre une mise en œuvre harmonieuse, inclusive et techniquement robuste. Elle repose sur trois leviers fondamentaux :

- un cadre réglementaire consolidé garantissant l'obligation et la qualité des données,
- une architecture technique interopérable reliant tous les piliers MNV,
- un dispositif de gouvernance et de renforcement des capacités permettant la pérennité du système.

Face à l'urgence climatique et aux besoins croissants en financement, la réussite de cette intégration dépendra de la mobilisation coordonnée de l'ensemble des parties prenantes, de la disponibilité des ressources nécessaires et d'un engagement politique fort. En concrétisant cette vision, la Côte d'Ivoire pourra non seulement répondre à ses obligations internationales, mais aussi optimiser l'impact des investissements climatiques pour un développement durable et résilient.